



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du Comité Syndical N°06-05/2026**

Nombre de membres : 10  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical*  
*Le 28 mai 2026*  
*à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

**Date de la convocation** : 21 mai 2026

**Titulaires Présents :** M. FARRUGIA,  
Mme BESSON,  
MM.BENOIT, CLAPPAZ, FEROTIN  
Mme BLOCH  
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON, PERRIER

La séance est ouverte, Madame AF BESSON est nommée Secrétaire de séance :

**OBJET : MISE EN PLACE de la COMMISSION d'APPEL d'OFFRES.**

Le Président, Gilles FARRUGIA, rappelle que selon l'article 2121-22 du Code des Marchés Publics, il convient de constituer une Commission d'appels d'offres, composée du Président, et de 5 délégués élus par le Conseil Syndical puisque deux de nos communes comportent plus de 3 500 habitants.

Le Président du SIZOV est président de droit de la commission d'appel d'offres.

Il propose, pour les **représentants titulaires** :

M. DURET de BERNIN

M. FEROTIN de BIVIERS

M. CLAPPAZ de MONTBONNOT

M. DEGRANGE de SAINT ISMIER

M. BENOIT de SAINT NAZAIRE les EYMES

pour les **représentants suppléants** :

Mme BESSON de BERNIN

Mme BLOCH de BIVIERS

M. BONNET de MONTBONNOT

M. OLLEON de SAINT ISMIER

M. PERRIER de SAINT NAZAIRE les EYMES

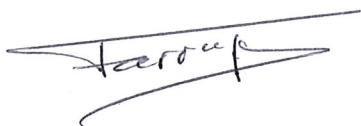
Du vote, il résulte que les délégués proposés recueillent la majorité absolue des voix.

Le Président, Gilles FARRUGIA les déclare donc représentants titulaires ou suppléants à la Commission d'appels d'offres du Syndicat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Montbonnot-Saint-Martin, le 28 mai 2026

**LE PRESIDENT**

Gilles FARRUGIA



**LE SECRETAIRE DE SEANCE**

Anne-Françoise BESSON

